
COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Réseau électrique métropolitain (REM) – mise à jour sur le projet

Montréal, le 24 août 2016 – [CDPQ Infra](#), filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, a effectué aujourd'hui une mise à jour pour présenter l'avancement de son projet de Réseau électrique métropolitain (REM) et les plus récentes optimisations proposées au tracé.

À la suite de consultations et d'analyses techniques et environnementales réalisées en continu depuis l'annonce du projet le 22 avril dernier, différentes mesures ont été prises pour optimiser le tracé, et ce, en collaboration avec différents groupes, dont les municipalités et les sociétés de transport.

Rappelons que ce nouveau réseau intégré de transport collectif de 67 km vise à relier à la fois le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest-de-l'Île (Sainte-Anne-de-Bellevue), la Rive-Nord (Deux-Montagnes) et l'aéroport par la mise en service d'un système léger sur rail (SLR) entièrement automatisé et électrique.

L'audience publique sur l'environnement sollicitée auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques débute le lundi 29 août prochain. Tous les détails de cette audience sont disponibles sur le [site du BAPE](#).

Les documents relatifs à l'Étude d'impact sur l'environnement sont aussi disponibles sur le [site de CDPQ Infra](#) :

- [Brefpage technique aux médias](#)
- Mise à jour - [Fiches techniques d'information \(optimisations récentes au tracé\)](#)
- [Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement](#)
- [Rapport synthèse de l'étude d'impact sur l'environnement](#)
- [Étude d'impact sur l'environnement et ses Addendas 1, 2 et 3](#)

Pour suivre le projet sur Twitter : [@CDPQInfra](#)

- 30 -

Pour de plus amples informations :

Jean-Vincent Lacroix
Directeur, Relations médias
Tél. : 514 847-2896
jvlacroix@cdpqinfra.com

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CDPQ Infra et le CN concluent une entente déterminante pour le projet de Réseau électrique métropolitain (REM)

- Acquisition de la structure aérienne qui mène à la Gare Centrale (Viaduc du Sud) et des infrastructures et terrains adjacents
- Entente à long terme pour l'utilisation de la Gare Centrale par le REM
- Préservation intégrale de l'édifice Rodier et fermeture évitée des rues Saint-Paul, William et Dalhousie en raison de l'utilisation des structures existantes

Montréal, le 24 août 2016 – Dans le cadre de la mise à jour de son projet de Réseau électrique métropolitain (REM), CDPQ Infra a annoncé aujourd'hui la conclusion d'une entente avec le CN. Cette entente marque une étape déterminante dans la réalisation du projet de REM en tant que système unifié et intégré, avec la Gare Centrale comme pôle intermodal de quatre antennes métropolitaines.

En vertu de cette entente, CDPQ Infra acquerra, auprès du CN, la structure aérienne menant à la Gare Centrale (Viaduc du Sud), laquelle doit permettre au REM d'accéder directement à la gare. L'entente inclut également l'utilisation de la Gare Centrale par le REM et son passage sous les voies du CN dans le secteur Pointe-Saint-Charles.

En plus de rendre possible l'intégration de différents réseaux de transport collectif à travers la Gare Centrale, l'entente permet à CDPQ Infra de réduire considérablement les impacts du projet de REM sur le tissu urbain. Ainsi, les édifices à caractère patrimonial, dont l'édifice Rodier, et différents bâtiments résidentiels et commerciaux seront entièrement préservés. L'utilisation des structures existantes permet aussi d'éviter la construction d'une voie parallèle et la fermeture des rues Saint-Paul, William et Dalhousie, avec les inconvénients qu'elle aurait entraînés pour les citoyens.

« Cette entente vient cristalliser la vision que nous avons pour le REM, soit un système unifié et intégré au tissu urbain. Nous sommes vraiment reconnaissants de la collaboration obtenue du CN qui nous a pleinement soutenus dans notre recherche de solutions, notamment pour faciliter les accès du REM à la Gare Centrale, pivot du réseau. Cela témoigne de l'engagement et du

sérieux de ce partenaire qui, comme nous, vise à améliorer la fluidité et l'efficacité des déplacements dans la grande région de Montréal », a indiqué Macky Tall, président et directeur général de CDPQ Infra.

« Compte tenu du rôle clé du transport ferroviaire dans la lutte aux changements climatiques, le CN est fier de pouvoir faciliter la mise en place de ce projet d'envergure pour le bénéfice et le développement de la grande région métropolitaine », a indiqué Janet Drysdale, vice-présidente, Développement corporatif au CN. L'entente entre CDPQ Infra et le CN prévoit l'acquisition des terrains, des bâtiments, des structures, des ponts ainsi que de l'infrastructure ferroviaire entre les rues Bridge et Saint-Antoine dans un quartier central de Montréal.

Les trois opérateurs de services passagers (AMT – Ligne Mont-Saint-Hilaire, Amtrak et VIA Rail) qui utilisent actuellement le Viaduc du Sud ne seront pas affectés par son acquisition par CDPQ Infra. Le projet de REM requerra par ailleurs que des travaux de construction soient menés et, potentiellement, que des modifications soient apportées à la structure. Ces travaux seront réalisés sans interférer avec les services passagers existants.

À PROPOS DE LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) est un investisseur institutionnel de long terme qui gère des fonds provenant principalement de régimes de retraite et d'assurances publics et parapublics. Son actif net s'élève à 254,9 G\$ au 30 juin 2016. Un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels au Canada, la Caisse investit dans les grands marchés financiers, ainsi qu'en placements privés, en infrastructures et en immobilier à l'échelle mondiale. Pour obtenir plus de renseignements sur la Caisse, visitez le site cdpq.com, suivez-nous sur Twitter [@LaCDPQ](https://twitter.com/LaCDPQ) ou consultez nos pages [Facebook](#) ou [LinkedIn](#).

À PROPOS DU CN

Le CN transporte annuellement des marchandises d'une valeur de plus de 250 G\$ CA pour un large éventail de secteurs, tels les ressources naturelles, les produits manufacturés et les biens de consommation, sur un réseau ferroviaire de quelque 20 000 milles de parcours couvrant le Canada et le centre des États-Unis. Le CN – la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales ferroviaires actives – dessert les villes et ports de Vancouver et Prince Rupert, en Colombie-Britannique, Montréal, Halifax, La Nouvelle-Orléans, et Mobile, en Alabama, ainsi que les régions métropolitaines de Toronto, Edmonton, Winnipeg, Calgary, Chicago, Memphis, Detroit, Duluth-Superior, au Minnesota et au Wisconsin, et Jackson, au Mississippi. Il a en outre des liaisons avec toutes les régions de l'Amérique du Nord. Pour de plus amples renseignements sur le CN, visitez le site Web de la Compagnie à l'adresse www.cn.ca.

- 30 -

Pour de plus amples informations :

JEAN-VINCENT LACROIX
Directeur, Relations médias
Tél. : 514 847-2896

jvlacroix@cdpqinfra.com